

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 08-334-1924 portant classement de la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne.

n° 08-334-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
26 septembre 1924

Numéro JO
n° 334 du 30/09/1924

Date du numéro
30 septembre 1924

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 30 août 1924 inséré au Journal officiel de la République française du 4 septembre 1924, portant classement de la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué dans la colonie pour y être exécuté selon ses forme et teneur le décret du 30 août 1924, portant classement de la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.